SAN Val d'Europe (Siren : 247700339)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN)
Commune siège	Chessy
Arrondissement	Torcy
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	08/07/1987
Date d'effet	08/07/1987

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jean-Paul BALCOU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Château de Chessy- BP 40
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77700 CHESSY
Téléphone	01 60 43 80 80
Fax	01 60 43 66 43
Courriel	san@valeurope-san.fr
Site internet	www.valeurope-san.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	27 253

Densité moyenne	851,92

Périmètre

Nombre total de communes membres : 5

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Bailly-Romainvilliers (217700186)	6 555
77	Chessy (217701119)	4 334
77	Coupvray (217701325)	2 752
77	Magny-le-Hongre (217702687)	5 974
77	Serris (217704493)	7 638

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 15

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) *les réseaux primaires d'assainissement et d'adduction d'eau, ainsi que les autres réseaux nécessaires à l'ensemble de l'agglomération nouvelle*
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés *le service public de collecte et de traitement des ordures ménagères*
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *le service public de collecte et de traitement des ordures ménagères*
Développement et aménagement social et culturel
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) *l'élaboration des Schémas de Cohérence Territoriale, à l'article L.122-4 du code de l'urbanisme. Elle recouvre : - la compétence d'élaboration - la compétence d'approbation - la compétence de suivi des orientations définies par le SCT - la compétence de bilan de la mise en oeuvre des orientations définies par le SCT - la compétence révision*
- Plans locaux d'urbanisme *l'élaboration des PLU en attente d'approbation du SCT - celles afférentes au Zones d'Aménagement Concertées, ainsi qu'aux lotissements comportant plus de 30 logements les projets relatifs à ces décisions d'urbanisme sont soumis, pour avis aux conseils municipaux des communes concernées*
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) *les équipements rendus nécessaires par les urbanisations nouvelles engagées sous forme de zones d'aménagement concerté ou de lotissements de plus de 30 logements*
- Organisation des transports urbains *les transports nécessaires à la desserte générale des cinq communes la gestion des transports nécessaires à la desserte générale de l'ensemble des cinq communes, ainsi que les parkings de rabattement*
Voirie

- Parcs de stationnement *la gestion des transports nécessaires à la desserte générale de l'ensemble des cinq communes ainsi que les parkings de rabattement*
Développement touristique
- Tourisme *les actions économiques ayant pour trait notamment au tourisme*
Logement et habitat
- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire
Autres
- Acquisition en commun de matériel
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) *la réalisation des équipements de télédistribution et leur exploitation. Il est convenu que toute extension du réseau ainsi que toute son exploitation ultérieure au delà du périmètre des ZAC sont soumises à un accord préalable de chaque commune concernée. les communes comptant des logements raccordés au réseau seront associées en tant que telles au groupe d'orientation des programmes locaux spécialement instituée à cette fin. Elles pourront sous leur responsabilité produire des émissions spécifiques qui s'inséreront aux programmes des canaux locaux*
- Autres

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
77	Syndicat mixte fermé transports des secteurs III et IV de Marne La Vallée et leur périphérie (257705103)	SM fermé	31 545
77	Syndicat mixte fermé traitement des ordures ménagères du nord Seine et Marne (257704916)	SM fermé	87 768
77	Syndicat Intercommunal d'assainissement de Marne La Vallée (Siam) (257704106)	SM fermé	34 659
77	Syndicat mixte fermé aménagement du ru du Lochy (257704098)	SM fermé	6 937
77	Syndicat mixte fermé aménagement et l'entretien de la Marsange (257703520)	SM fermé	28 140

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)